

Inscriptions à la brocante de printemps

Flévillois : samedi 17 mars

Flévillois et Extérieurs :
samedi 24 mars

Selon places restantes :
samedi 21 avril

Permanences en Mairie
(1^{er} étage)
de 9h00 à 12h00



Arrivée d'un nouvel opérateur sur le réseau fibre optique

Après Kiwi, K-net, Comcable, et suite à un accord national avec Covage, l'opérateur Vidéofutur-vitis vient élargir le panel en commercialisant ses services aux particuliers sur le réseau fibre optique du Grand Nancy. Ce fournisseur a pour actionnaires Netgem (spécialisé depuis 20 ans dans la fourniture de solutions interactives par la télévision avec plus de 4 millions d'abonnés dans le monde), la caisse des dépôts et Océinde groupe industriel de la Réunion qui y compte plus de 40 000 abonnés sur la fibre via sa filiale Zeop. La métropole du Grand Nancy, souhaitant offrir un accès au très haut débit à tous, précise que cette arrivée ne signifie pas l'arrêt des démarches engagées auprès d'opérateurs nationaux.



VIDEOFUTUR
à Vous la Fibre

Renseignements : <http://100megas.grand-nancy.org>

Erratum FIF édition de janvier 2018

Page 19, il convient de lire :

Le Club Les Pionnières (Patchwork)
Maison des associations - Salle n°5 (1^{er} étage)
Rond-point d'Armsheim à Fléville

☎ : 03.83.51.15.17

Site internet : lespionnieres54.centerblog.net



Dans ce numéro :

Travaux route de Ludres	2
Programme d'Intérêt Général	2
Rappel des règles de stationnement	2
Repas du jumelage	3
Nouvelles fonctions	3
Démarchage	3
La vie de la commune	4



Echos du Conseil du 18 janvier 2018

Avant l'ouverture de la séance, le Conseil Municipal a observé une minute de silence en hommage à Henri CASSIN, 1^{er} Adjoint délégué aux Sports, à la Culture, à l'Animation et à la Communication, décédé le 3 décembre 2017.

Election d'un nouvel adjoint

Vu la décision de maintenir un poste d'adjoint devenu vacant et la détermination de son rang, et après avoir procédé à son élection, le Conseil Municipal a pris acte du tableau du maire et des adjoints mis à jour ci-dessous :

Alain BOULANGER	Maire
Véronique MARCHENOIR	1 ^{er} Adjoint
Patrick PETITJEAN	2 ^{ème} Adjoint
Christophe WEIDMANN	3 ^{ème} Adjoint
Laurence PECORARI	4 ^{ème} Adjoint
Daniel COTEL	5 ^{ème} Adjoint

Convention pour la valorisation des certificats d'économie d'énergie

Pour les travaux menés sur le patrimoine communal avec EDF, la commune a déposé 1 981 780 kWhcumac au 31 décembre 2017, a évité le rejet de 9700 kg de CO2/an, a économisé 47 000 kWh/an et a bénéficié d'une aide de **6 518 €**. Ce partenariat avec la Métropole du Grand Nancy a été reconduit jusqu'au 31 décembre 2020 avec une valorisation de **3,3 € HT/MwhCumac**.

Dérogation à l'organisation de la semaine scolaire (Rentrée 2018)

Sur proposition conjointe des conseils d'école et de la commune, le Conseil Municipal a approuvé la mise en place des horaires suivants :

lundi, mardi, jeudi et vendredi
08h30 - 11h45 et 13h45 - 16h30

MAIRIE DE
FLEVILLE-DEVANT-NANCY
18 rue du Château

54710 FLEVILLE

Tél. 03.83.26.35.25

Fax 03.83.26.13.84

E. mail : mairie@fleville.fr



Nouveaux parkings PMR



Dans le cadre des travaux d'accessibilité, trois nouvelles places réservées aux personnes à mobilité réduite ont été créées sur la commune : une à proximité du cimetière, une sur le parking de la salle des sports / salle des fêtes, et une devant l'agence postale communale (limitée à 12h).

Changement de fréquences de la TNT

Le 27 mars 2018, Fléville sera concernée par les modifications de fréquences de la TNT. Cette opération aura un impact pour les foyers qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau. Pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT, il conviendra de procéder à une recherche de chaînes.

Renseignements :
www.recevoirlatnt.fr
 ou 0970 818 818 (appel non surtaxé)



Travaux route de Ludres



Les travaux de confortement des aqueducs d'alimentation en eau de l'agglomération nancéenne et de stabilisation de la route de Ludres, engagés en urgence le 8 janvier par la Métropole du Grand Nancy, se poursuivent. L'entreprise Durmeyer, en charge de leur réalisation, a procédé à la mise en place de 58 pieux. Chaque tube a été remblayé à l'avancement avec les matériaux de déblai. Les plaques de soutènement sont en cours de pose et les travaux de confortement sont terminés. La glissière de sécurité va être posée et les travaux de reprise de la couche de roulement de la chaussée seront effectués prochainement. La déviation mise en place est maintenue jusqu'à l'issue des travaux programmée fin mars.



Programme d'Intérêt Général

Dans le cadre du Projet d'Intérêt Général (PIG), le lotissement de l'Orée du Bois a été retenu par la SPL Grand Nancy Habitat et la Métropole comme quartier pilote ayant pour objet l'isolation thermique des maisons et le remplacement des îlots de garages. Deux réunions ont eu lieu en janvier dernier pour les personnes intéressées par ces travaux de rénovation. En vue de réduire les coûts par le biais d'une commande groupée, il a été proposé aux habitants de se regrouper en association. Ainsi, l'association " l'Orée de Fléville " est créée depuis le 20 février.



En vue de réduire les coûts par le biais d'une commande groupée, il a été proposé aux habitants de se regrouper en association. Ainsi, l'association " l'Orée de Fléville " est créée depuis le 20 février.



Balade caméras thermiques

Le 24 janvier, les habitants de l'Orée du Bois ont été conviés à participer à une balade thermographique. Cette animation gratuite proposée par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) a permis aux participants de visualiser leurs habitations à l'aide d'une caméra thermique. Les personnes présentes ont pu observer les points faibles (*pertes d'énergie*) et les points forts de leurs pavillons et ont bénéficié en direct de conseils ou astuces pour améliorer l'isolation de leurs maisons.

Rappel des règles de stationnement

Hors emplacements matérialisés au sol et secteurs dérogatoires, la règle mise en place sur la commune est le stationnement alterné sur chaussée. Il est autorisé :

- du 1^{er} au 15 du mois du côté des n° impairs.
- du 16 au 31 du mois du côté des n° pairs.

Le changement doit s'effectuer impérativement la veille au soir entre 20h30 et 21h00.

Le stationnement sur les trottoirs est considéré comme très gênant, montant de l'amende : 135 €.





Repas du jumelage



Le traditionnel repas dansant du jumelage s'est déroulé le samedi 24 février à la salle des fêtes. **150 personnes** ont partagé un bon couscous et un moment convivial animé par l'orchestre Stanlor.



Deux nouveaux présidents par intérim



Suite au décès d'Henri Cassin, Christian Cayeux et Jean-Yves Hans ont pris respectivement la présidence de Fléville Loisirs et du Comité des Fêtes dans l'attente de la tenue des prochaines assemblées générales.



Les assesseurs récompensés

Lors d'une sympathique cérémonie, organisée à la salle des fêtes le 28 février, le Maire, accompagné du conseil municipal, a tenu à récompenser les **42 assesseurs** ayant participé aux 4 tours des élections 2017.

Recensement de la population



Le recensement de la population s'est déroulé du 18 janvier au 17 février. La mairie remercie les cinq agents recenseurs pour leur implication et leur ténacité gages de la qualité de la collecte, ainsi que l'ensemble des habitants pour le bon accueil réservé aux agents. **1002 foyers** ont répondu aux questionnaires dont 70% par internet.



Don du sang

A la grande satisfaction du Président de l'Amicale des donneurs de sang Guy Egimann, **50 personnes** dont deux nouvelles ont fait un don lors de la collecte de sang organisée le 19 février à la salle des fêtes.

Maisons décorées

La remise des prix des maisons décorées a eu lieu le 31 janvier à la Salle des Fêtes. Le palmarès a été présenté aux invités et le Maire, Alain Boulanger, les a félicités pour leurs belles réalisations qui ont contribué à apporter un peu de chaleur et de gaieté sur l'ensemble de la commune.



Nouvelles fonctions



En remplacement de Monsieur Cassin, 1^{er} Adjoint, Daniel Cotel a été élu 5^{ème} Adjoint au Maire par le Conseil Municipal en sa séance du 18 janvier 2018. Auparavant conseiller délégué, il est désormais chargé de l'environnement, du cadre de vie, des maisons fleuries, des nouvelles technologies, du sport, des équipements sportifs et des aires de jeux. Jean-Yves Hans a quant à lui été nommé conseiller délégué aux animations, fêtes et cérémonies, à la communication générale (agenda / site internet).



Plantation d'un poirier

Un poirier de la variété "Beurré Dumont" offert par l'association Fleur a été planté par Michel Jacquemin, Président des croqueurs de pommes de Lorraine, dans le jardin pédagogique des écoles. Cette plantation s'est déroulée le 19 janvier en présence du Maire Alain Boulanger, de Daniel Cotel, Adjoint délégué, d'un groupe d'enfants de CP encadré par Sébastien Michel, animateur TAP, et de Martine Creusat représentante de l'association Fleur.



Attention aux démarchages

De plus en plus d'administrés contactent la mairie lors de démarchages téléphoniques ou à domicile. La municipalité vous invite à la plus grande vigilance et à respecter quelques règles d'usage, à savoir demander aux démarcheurs leurs cartes professionnelles, de ne pas les laisser entrer à l'intérieur de votre domicile et de contacter la police municipale ou nationale en cas de doute. A noter que **la mairie ne mandate aucune société**. Nous vous rappelons également qu'en cas de signature d'un contrat, vous disposez d'un droit de rétractation dans un délai de 7 jours et qu'aucun paiement ne doit être effectué avant l'expiration de ce délai.

Loto des écoles



L'Association des Parents d'Elèves de Ludres et de Fléville a organisé son traditionnel loto familial le dimanche 28 janvier à la salle des fêtes. Difficile de trouver une place assise tant l'affluence était au rendez-vous : **300 personnes environ** avaient prévu de gagner les différents lots mis en jeu ! Une fois n'est pas coutume, la console de jeu constituant le gros lot n'a pas été gagnée par un jeune flévillois, mettant fin à une série de plusieurs années. Comme chaque année, les bénéficiaires seront redistribués aux écoles de Ludres et de Fléville.

Concours de tarot



Le 12^{ème} tarot flévillois organisé par le comité des fêtes s'est déroulé le 26 janvier. **56 joueurs** se sont "affrontés" durant trois tours de 15 prises, ponctués d'un apéritif de bienvenue et

d'un buffet généreux. Tous les participants ont été récompensés par un petit lot. Le classement de cette soirée est dans l'ordre Philippe Coffé, suivi de Louis Gilles puis Jacky Etey dont c'était la première participation. La première femme est Annie Ventura qui termine cinquième. Il est à noter une légère baisse de participation, ce qui n'a pas empêché la réussite de cette soirée devenue incontournable, et dont bon nombre de participants sont fidèles depuis la première heure. La 13^{ème} édition aura lieu le 25 janvier 2019.

Puces des couturières



Des kilos de boutons, des kilomètres de tissus, de la laine, du cuir, un très large matériel de couture, quelques créations... envahissaient la salle des fêtes à l'occasion des puces des couturières, manifestation désormais traditionnelle de l'association familiale. Une clientèle fidèle, pas forcément féminine, parcourait les allées à l'affût de la bonne affaire pour satisfaire une envie de créer, de modifier un vêtement ou de renouveler la déco de sa maison. Bref un bon cru, à retenir pour 2019.



Soirée Théâtre

Le 10 février, la Compagnie des Piments a présenté sa pièce "Chez Momone" mise en scène par David et Loïc Masson. Cette comédie, proposée par le Comité des Fêtes, a ravi les spectateurs tant par son thème sur le cabaret que par ses personnages aussi exhubérants qu'attachants.



Carnaval



Malgré le froid, princesses, pirates, super héros et cowboys se sont rassemblés près de la salle des sports le samedi 17 février pour assister à l'embrassement de Monsieur Carnaval. A l'issue, un chocolat chaud et un goûter ont été distribués aux participants par le comité des fêtes.



Manifestations à venir...

Mars 2018

- Le 11 : Thé dansant
- Le 25 : Repas du Club des aînés
- Le 31 : Visite du Château

Avril 2018

- Le 01 : Course aux œufs au Château
- Le 06 : Restitution de compost
- Le 08 : Brocante des enfants



- Le 11 : Forum pour l'emploi à Heillecourt
- Les 14 & 15 : 30 ans du jumelage
- Le 15 : Thé dansant
- Le 19 : Après-midi Théâtre goûter du CCAS
- Le 22 : Marche gourmande

Mai 2018

- Le 05 : Soirée Théâtre ou concert
- Le 07 : Cérémonie commémorative du 8 mai
- Le 13 : Brocante de Printemps

Retrouvez toutes les informations sur le site www.fleville.fr